PRÉFET DES ALPES-MARITIMES
Liberté Égalité Fraternité

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements - Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques

COMMUNE DE BIOT

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS

2 7 JUIN 2022

Le Préfet des Alpes-Maritimes
Cab 0352
Raymond GONZALEZ

CARTE DES PHÉNOMÈNES NATURELS
BRAGUE ET AFFLUENTS 1/5000

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 et prorogé le 23 septembre 2020
MISE À DISPOSITION DU PUBLIC : du 22 octobre 2020 au 23 novembre 2020

Cabinet MERLIN
Groupe MERLIN

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Déplacements - Risques - Sécurité
Pôle Risques Naturels et Technologiques

N

Bassin de rétention des Combes
3 bassins en cascade
Capacité de stockage de 15000 m3

Les écoulements empruntent le tracé de l'ancien Vallon des Combes (Chemin du Plan et Chemin du Vallon), situé en rive droite du tracé du vallon actuel.
Les murs et clotures engendrent des surélévations des niveaux d'eau et des phénomènes de vagues en cas de rupture, aggravant les inondations.

Passerelle qui a généré un embâcle important et qui a été arrachée lors de la crue du 3 Octobre 2015 - N'existe plus aujourdhui.

Gorges - Emprise réduite de la zone inondée

Surélévation importante de la ligne d'eau en raison des sections hydrauliques insuffisantes des ouvrages (Pont Vieux et Pont Muratore)
Formation d'embâcles importantes lors de la crue du 3 Octobre 2015

Les écoulements transitent en lit majeur dans le golf et empruntent les tracés des anciens vallons (Vallon des Prés St Pierre)

Le quartier de la Romaine est très exposé aux inondations.
Hauteurs d'eau très importantes lors de la crue du 3 Octobre 2015 dues aux débordements successifs du Vallon des Horts et de la Brague.

Apports par ruissellement du Vallon des Groules

Capacité hydraulique insuffisante de l'ouvrage engendrant des débordements de la Valmasque en rive droite vers le golf

Ouvrage de franchissement du vallon des Horts par l'A8

Capacité hydraulique insuffisante du pont Breynev engendrant de forts débordements en rive gauche.
Formation d'embâcles importants lors de la crue du 3 Octobre 2015

Ouvrage de franchissement de la Brague par l'A8
Accumulation très importante d'embâcles lors de la crue du 3 Octobre 2015 engendrant la surverse des eaux sur la chaussée et une fermeture de l'A8 pendant plusieurs heures sur cette section

La surélévation de la voie ferrée constitue un obstacle et empêche les écoulements de rejoindre la mer : les flux de la Brague et de la Maire rejoignent le lit mineur de la Brague au niveau de l'ouvrage de la D6098 avant de déboucher en mer

Gorges - Emprise réduite de la zone inondée

Les nombreux murs et clôtures constituent des obstacles aux écoulements et engendrent des surélévations importantes des niveaux d'eau. Les ruptures des murs créent des phénomènes de vagues qui aggravent les inondations.

Apports par ruissellements des petits vallons annexes

0 500 1000 m

Source fond de plan : Orthophoto GOAM 2014

Légende

- Communes
- Ouvrage
- Bassins de rétention
- Cours d'eau

Repères de crue
- 1993
- 2015

Réseau routier
- VOIES FERREES
- RESEAU AUTOROUTIER
- RESEAU DEPARTEMENTALES

Inondation
- Emprise inondation 3 Octobre 2015 - Source CEREMA
- TRI NICE SUBMERSION MARINE

Fonctionnement hydraulique
- Axes d'écoulements préférentiels en lit majeur
- Points noirs hydrauliques